

20240522-14

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DES LANDES

**GRAND DAX**  
AGGLOMÉRATION

**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

L'an **DEUX MILLE VINGT-QUATRE** et le **mercredi 22 mai à 18h00**, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, convoqués le **16 mai 2024**, se sont réunis en séance ordinaire, au siège de la Communauté, 20 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de M. Julien DUBOIS.

Nombre de membres afférents au conseil	57	Date de la convocation : 16 mai 2024
Nombre de présents	45	
Nombre de pouvoirs	12	Date de publication : 28 mai 2024
Suffrages exprimés	57	

**Conseillers communautaires présents :**

Mme Véronique AUDOUY, M. Jean-Marie ABADIE, Mme Guylaine DUTOYA, M. Julien DUBOIS, Mme Martine DEDIEU, M. Pascal DAGES, Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON, M. Amine BENALIA BROUCH, Mme Marylène HENAULT, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, M. Julien RELAUX, M. Vincent MORA, Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI, Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU, M. Pierre STETIN, M. Philippe CASTEL, M. Pascal LAVIGNE, M. Serge POMAREZ, M. Jean SOUBLIN, Mme Bérengère SABOURAULT-LASSOUQUE, M. Albert AUZEMERY, M. Philippe LAFFITTE, M. Hervé DARRIGADE, Mme Caroline JAY, M. Christian CARRERE, M. Julien BAZUS, Mme Sylvie PEDUCASSE, M. Jean LAVIELLE, Mme Martine GAY, Mme Christine BEYRIS BRU, M. André HUMEAU, Mme Catherine FAVARD, Mme Catherine RABA, M. Christian BERTHOUX, M. Henri BEDAT, Mme Sylvie BEZIAT-RICARD, M. Pascal VILATON, M. Alain BERGERAS, Mme Corinne LAPORTE, M. Philippe DELMON, Mme Chantal DARTIGUENAVE, M. Hikmat CHAHINE, M. Alain DUBOURDIEU, M. Thierry BOURDILLAS.

**Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :**

M. Grégory RENDE donne pouvoir à M. Hikmat CHAHINE,  
Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE donne pouvoir à M. Pascal DAGES,  
M. Alexis ARRAS donne pouvoir à Mme Marylène HENAULT,  
Mme Martine LABARCHEDE donne pouvoir à M. Amine BENALIA BROUCH,  
Mme Florence PEYSALLE donne pouvoir à Mme Martine DEDIEU,  
M. Yves LOUME donne pouvoir à Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI,  
Mme Gloria DORVAL donne pouvoir à M. Serge POMAREZ,  
Mme Sophie IRIGOYEN donne pouvoir à M. Jean SOUBLIN,  
M. Gérard LE BAIL donne pouvoir à Mme Bérengère SABOURAULT-LASSOUQUE,  
Mme Chantal FRAYSSE donne pouvoir à M. Philippe LAFFITTE,  
M. Alain GODOT donne pouvoir à M. André HUMEAU,  
M. Laurent LAFOURCADE donne pouvoir à Mme Catherine RABA.

**Conseillers communautaires absents et excusés :**

M. Grégory RENDE, Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, M. Alexis ARRAS, Mme Martine LABARCHEDE, Mme Florence PEYSALLE, M. Yves LOUME, Mme Gloria DORVAL, Mme Sophie IRIGOYEN, M. Gérard LE BAIL, Mme Chantal FRAYSSE, M. Alain GODOT, M. Laurent LAFOURCADE, M. Bernard LANGOUANERE.

**Secrétaire de séance :** Mme Guylaine DUTOYA

**Quorum :** le quorum est atteint avec au moins 29 membres présents.

## **OBJET : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DE L'EXERCICE 2023**

Monsieur le Vice-président expose,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2311-1 et suivants,

**Vu** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

**Vu** l'avis favorable de la commission des finances,

**Considérant** que le Conseil communautaire doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes de Madame le Receveur du Service de Gestion Comptable de Dax pour l'année 2023 pour les budgets suivants :

- Le budget principal
- Le budget annexe pépinière d'entreprises
- Le budget annexe hôtel d'entreprises
- Le budget annexe ZAE du village d'entreprises 2
- Le budget annexe ZAE de Narrosse
- Le budget annexe ZAE de Narrosse 2
- Le budget annexe ZAC de la Gare
- Le budget annexe ZAE de Saint-Vincent-de-Paul
- Le budget annexe ZAE de Bénesse-lès-Dax
- Le budget annexe ZAE de Téthieu
- Le budget annexe ZAE les Cavaliers
- Le budget annexe transports de personnes
- Le budget annexe centre aquatique communautaire
- Le budget annexe eau potable
- Le budget annexe assainissement
- Le budget annexe eaux pluviales

Les comptes de gestion retraçant la comptabilité patrimoniale tenue par Madame le Receveur du Service de Gestion Comptable de Dax pour l'exercice 2023 sont concordants avec les Comptes Administratifs de l'année 2023 retraçant la comptabilité administrative tenue par le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax.

Les états des résultats du budget principal et des budgets annexes des comptes de gestion sont annexés.

**APRES AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,**

**LE CONSEIL A L'UNANIMITE**

**Article 1 : ADOPTE** les comptes de gestion de l'ensemble des budgets de Madame le Receveur du Service de Gestion Comptable de Dax pour l'exercice 2023 dont les écritures sont identiques à celles des comptes administratifs de l'ensemble des budgets de la Communauté d'Agglomération pour l'année 2023.

**Article 2 :** La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>).

**Article final :** Monsieur le Président et Madame la Trésorière Principale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**Délibéré en séance,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures,  
pour copie conforme,  
Dax, 28 mai 2024**



Julien DUBOIS  
Président du Grand Dax